

Réfléchir une société post-croissance :

Déverrouiller la pensée et les pratiques

La crise du Coronavirus a montré la fragilité de notre système économique mondialisé et interconnecté, orienté sur l'efficacité à tout crin et l'accroissement de richesses. Le questionnement des limites de la croissance, bien qu'il ne soit pas neuf, est devenu aujourd'hui crucial. Pour entrer dans une société post-croissance, nous devons compter sur notre capacité à imaginer un récit alternatif mais aussi nous appuyer sur les initiatives de transition au sein desquelles s'inventent d'autres façons d'organiser la vie économique. Territoire, institutions, collectivités, sont autant d'entités qui auront un rôle à jouer pour accompagner ce changement sociétal. Explications.

Concurrence, compétitivité, efficacité, rentabilité ... Ces différents vocables, petits soldats chevronnés et obéissants d'une logique de croissance matérielle, nous sont serinés avec une telle vigueur et par tant de canaux différents qu'ils en deviennent insidieusement des injonctions. Injonctions qu'il serait donc tout bonnement illogique de ne pas suivre.

Or, il n'y a aucune raison de considérer cette rhétorique comme immuable, comme frappée au coin du bon sens. Comme une sorte de vérité universelle qui s'imposerait dès lors à nous et avec laquelle nous devrions composer. Il y a même urgence à faire exactement l'inverse. Pour paraphraser une récente tribune rédigée par Bruno Latour, il apparaît crucial d'*imaginer les gestes-barrières contre un retour à l'économie¹ d'avant crise.*

Les enjeux sociétaux actuels obligent à faire converger nos actions vers une transition écologique et sociale de nos modes de vie et de production. Pour opérer cette transition, et *a fortiori* pour s'assurer qu'elle est juste et inclusive, il est essentiel de s'attaquer à la construction (collective) d'un récit mobilisateur.

Étant donné sa prégnance dans le débat public, l'imagination d'un autre récit passe inévitablement par un questionnement en profondeur de notre logiciel économique. C'est une des raisons pour lesquelles, avec

¹ " production " dans le texte de LATOUR, voir <http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/downloads/P-202-AOC-03-20.pdf>

Isabelle Cassiers, nous avons fait le choix en 2015 de démarrer notre ouvrage collectif sur la *post-croissance*² avec une citation de John Stuart Mill datant de 1848. Étymologiquement, retourner aux *racines* permet en effet d'amorcer la réflexion pour penser un changement *radical*. Cela nous rappelle également que les questions qui se posent avec une grande acuité aujourd'hui étaient déjà en germe à l'époque des premiers penseurs de l'économie comme discipline scientifique.

En effet, dans son ouvrage traitant des *Principes d'économie politique*, John Stuart Mill³ développe un argumentaire, a contrario de ce qu'il dénomme « les économistes de la vieille école » (sic !), en faveur d'un « état stationnaire des capitaux et de la richesse ». Il termine son chapitre en espérant que la population se contentera de cette limite à l'accroissement des richesses « longtemps avant d'y être forcée par la nécessité ». Mais le plus intéressant est sans nul doute ce qui suit, lorsque l'auteur nous rappelle que l'atteinte de l'état stationnaire « n'implique pas l'immobilité du progrès humain. Il resterait autant d'espace que jamais pour toute sorte de culture morale et de progrès moraux et sociaux ; autant de place pour améliorer l'art de vivre et plus de probabilité de le voir amélioré lorsque les âmes cesseraient d'être remplies du soin d'acquérir des richesses ».

Le terme de *post-croissance* désigne précisément ce stade où l'on se serait affranchi de la quête obsessionnelle de toujours plus de richesses matérielles ; cet horizon où la poursuite de la croissance économique ne serait plus l'objectif de notre projet collectif de société.

À l'évidence, rompre avec une idée aussi fortement imprégnée dans notre imaginaire n'est pas simple. Cela nous fait d'autant plus peur que tout notre pacte social s'est construit autour de cet objectif de croissance économique. Le fonctionnement des institutions de soutien à ce pacte, créées au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, repose effectivement sur cette illusion que la taille de l'activité économique, mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB), pourra continuer à grandir indéfiniment. Cela est d'autant plus pratique que, si la taille du gâteau peut continuer à grandir, il est plus facile de laisser de côté la question de sa juste répartition.

Aujourd'hui, compte tenu des preuves qui s'accumulent sur l'impasse écologique vers laquelle nous fonçons à pleine vitesse, non seulement il devient urgent de répartir plus équitablement le gâteau (dont on sait qu'il ne peut plus grossir) mais on doit aussi et surtout penser à changer complètement sa recette.

AVEC QUEL RÉCIT S'ORIENTER VERS LA POST-CROISSANCE ?

Et c'est clairement en partie là que le bât blesse, car notre addiction à la croissance vient très probablement de la difficulté à imaginer d'autres façons d'organiser notre vie économique. Cela fait écho à la phrase que l'on prête à l'économiste John Maynard Keynes et selon laquelle « la difficulté ne réside pas tant dans les nouvelles idées que dans le fait de s'émanciper des anciennes ». S'orienter vers une économie *post-croissance* nous conduit inévitablement à repenser l'essence même de notre modèle économique. En effet, vers quoi et comment sommes-nous censés avancer si tant notre destination finale que notre principal carburant nous sont inconnus ?

Un premier élément de réponse à cette interrogation provient des réflexions du philosophe Cornélius Castoriadis, nous rappelant que « tout peut être récupéré sauf une chose : notre propre activité réfléchie, critique, autonome ». C'est l'idée d'une subversion par l'imaginaire qui serait fondée sur notre autonomie, à savoir notre capacité à nous donner, collectivement et individuellement, nos propres lois (*autós-nomos*). Et, forcément, cela souligne l'importance de (ré-)imaginer les « lois » économiques qui nous gouvernent.

Nous y reviendrons.

Un deuxième élément encourageant par rapport au caractère potentiellement paralysant de l'ampleur de la

² Une partie importante du propos exposé dans ce texte est développé plus en profondeur dans l'ouvrage intitulé '[Vers une société post-croissance : intégrer les défis écologiques, économiques et sociaux](#)' et notamment dans le chapitre introductif co-écrit avec Isabelle Cassiers et intitulé 'L'économie dans une ère post-croissance : Quel projet, quelle pensée ?'.

³ J. S. MILL, *Principes d'économie politique*, chapitre VI, volume II, 1848.

tâche provient du fait qu'un nombre toujours plus grand de citoyen·nes participent, par leur investissement dans des initiatives concrètes (potagers collectifs, système d'échanges locaux, etc.), à un mouvement, une dynamique globale de transition. Ce mouvement, intrinsèquement citoyen et décentralisé, est emblématique de l'émergence d'autres manières de mettre en pratique notre participation à la vie économique.

Compte tenu de ces différents éléments, l'objectif à poursuivre pour baliser les contours d'une société *post-croissance* réside dans la construction d'un narratif économique capable de soutenir tant la subversion par l'imaginaire que les diverses explorations de sa mise en œuvre par les porteur·euses d'initiatives qui s'emploient à tracer des chemins de transition écologique et sociale.

Au-delà de leur contribution concrète et pratique à la construction d'un autre projet de société, l'intérêt de ces multiples initiatives est de mettre en exergue la nécessaire révision de nos manières de penser et, plus particulièrement, de nos répertoires et catégories d'analyse. Ce qui se passe au sein des initiatives en transition s'opère dans ce que nous avons choisi de nommer un *entre-deux*⁴, qualifiant un espace qui peut difficilement être appréhendé à l'aide des dichotomies classiques (privé/public, marchand/non marchand, micro/macro, top-down/bottom-up, etc.).

En réalité, si nous revenons à l'idée émise plus haut d'une société en transition devant réfléchir à se doter de ses propres lois économiques, ces multiples initiatives de transition semblent dépeindre les contours d'une *sphère autonome*⁵, un *entre-deux* dépassant la délimitation bipolaire de l'espace politique entre État et Marché. Un lieu d'auto-organisation des rapports sociaux qui échappe tout autant à la marchandisation qu'à la force publique. Un espace au sein duquel on construit de la cohésion sociale en activant diverses formes de proximité (relationnelle, identitaire, de savoir-faire, etc.).

Au cœur de cette *sphère autonome*, on explore d'autres modes de fonctionnement économique (de nature plus collaborative et démarchandisée) ainsi que des formes plus participatives de démocratie. Cela permet aux citoyen·nes d'œuvrer directement eux·elles-mêmes à une transformation de leur rapport à différents pans de la vie économique que sont le travail, la production ou la consommation et d'en explorer des modalités nouvelles d'organisation et d'échanges. C'est là sans conteste une des clés de réussite d'un projet de transformation radicale de nos modes de fonctionnement. La transition vers une ère *post-croissance* ne pourra en effet se dérouler de manière sereine que si elle émane directement d'une entreprise portée par les citoyen·nes.

QUELLE GRILLE DE LECTURE ÉCONOMIQUE ?

Pour appréhender la transition écologique et sociale et les enjeux de la *post-croissance* de façon appropriée, il est crucial de bien cerner et comprendre les dynamiques en place au sein de cet *entre-deux* exploré et façonné par les acteur·rices de la transition. Il s'agit donc avant toute chose d'adopter une grille d'analyse qui en reconnaisse l'existence et en permette la dialectisation.

Dans le sillage du questionnement formulé par Thorstein Veblen il y a plus d'un siècle⁶, l'hypothèse qui est au cœur de notre travail depuis de nombreuses années est que la construction de cette grille de lecture économique a tout à gagner à nouer un dialogue fertile avec les sciences du vivant.

Deux raisons principales président à cette idée d'aller chercher l'inspiration notamment du côté de la biologie et de la thermodynamique pour la construction d'un narratif économique alternatif : dépasser l'obsession « mécaniste » de la science économique dominante et reconnaître le fait que la sphère économique est « encadrée » dans la biosphère qui en conditionne dès lors le fonctionnement.

Une fois de plus, la fécondité de l'*entre-deux* apparaît en filigrane de la réflexion. Une des implications fortes

⁴ Pour plus de détails sur cette notion, nous renvoyons le lecteur vers le chapitre introductif co-écrit avec Isabelle CASSIERS et intitulé « L'économie dans une ère post-croissance : Quel projet, quelle pensée ? »

⁵ Ce concept provient notamment des travaux du philosophe André GORZ

⁶ En 1898, celui-ci intitulait un de ses articles « Pourquoi la science économique n'est-elle pas évolutionniste ? »

de l'idée de s'inspirer de l'analyse des processus du vivant est de proposer un *entre-deux* analytique avec le niveau méso (situé entre les niveaux micro et macro) qui permet de s'émanciper d'une grille de lecture par trop linéaire et déterministe de compréhension des phénomènes pour laisser place à une approche systémique ouvrant la voie à une compréhension circulaire des processus causaux. Bien que cela puisse apparaître quelque peu abstrait, il est important de souligner que l'influence des logiques du vivant pour penser l'économie a déjà produit plusieurs concepts des plus appliqués, tels que l'écologie industrielle ou l'économie circulaire. Mais cette sorte d'économie biomimétique, mettant l'accent sur les interdépendances dynamiques et les propriétés émergentes, sert également aujourd'hui de fondement conceptuel pour caractériser et analyser des thématiques incontestablement économiques comme la complexité et la stabilité des systèmes monétaires.

Pour en revenir à ces injonctions pointées en début d'article, l'argumentaire que nous venons d'exposer nous enjoint à (ré)explorer d'autres modes d'interactions économiques que ceux promus par le logiciel dominant.

Mettre la focale sur l'efficacité à tout crin et ériger la concurrence entre les individus comme maxime est un « luxe » qui n'est possible qu'en période (d'illusion) d'abondance, comme nous le rappellent les travaux de Pablo Servigne et Gauthier Chapelle⁷. Une des conclusions que l'on peut tirer de la crise sanitaire actuelle est qu'elle questionne cette logique d'efficacité poussée à son paroxysme. L'allongement des chaînes d'approvisionnement, la division du travail à l'échelle internationale et la généralisation de la logique de fonctionnement à flux tendus (zéro stock) ont révélé un système « monde » interconnecté finalement très fragile.

Cela nous permet de rappeler l'importance que revêt la notion de résilience, cette capacité à rebondir après un choc tout en gardant substantiellement les mêmes fonctions. L'impératif de résilience devrait, au minimum, constituer une des lignes directrices, l'une des balises fortes de la transition vers une ère *post-croissance*. C'est d'ailleurs cette notion qui constitue la matrice intellectuelle du mouvement des villes en transition développé par Rob Hopkins. Un des mérites de ce concept est de fournir un contrepoids à la logique d'efficacité. La sagesse populaire ne nous dit-elle d'ailleurs pas de ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier ? Plus probablement, la réalité est sans doute que, du point de la soutenabilité de notre organisation économique, l'optimum, pour reprendre un vocable des plus économiques, se situe plutôt quelque part entre l'efficacité et la résilience.

Opérer une transition radicale de nos modes de fonctionnement requiert de se doter d'une boussole pour guider la marche à suivre et le positionnement idéal des différents curseurs. La jauge actuelle, le PIB, ne nous est pas d'une grande utilité. Cet indicateur, par construction, ne permet pas de rendre compte des productions issues de la *sphère autonome*. Même s'il est possible d'y intégrer la comptabilisation des dommages environnementaux (moyennant la fixation d'un prix pour les pertes de biodiversité ou les catastrophes climatiques), notre jauge actuelle ne peut nous renseigner sur le fait que nous approchions dangereusement des limites de la résilience.

DE NOUVELLES FORMES DE PILOTAGE ET D'AGIR

Dans ce domaine comme dans d'autres, il s'agira donc également d'opérer une rupture forte avec les représentations et fonctionnements existants et de laisser une place importante aux processus collectifs de co-construction. L'autonomie ne peut réellement s'exercer que si on est en mesure de juger du bien-fondé des décisions prises à l'aune des finalités que l'on s'est données collectivement.

Dans le cadre conceptuel dominant, l'idée de co-opération constitue toutefois un véritable défi et peut sembler relever d'une forme de naïveté utopique. Il s'agit en fait d'une habile ré-volution car l'idée est bien de réinventer, de recommencer en s'inspirant d'un passé où le matraquage rhétorique nous enjoignant à nous voir comme concurrent-es était moins systématique. N'y a-t-il de dessein plus souhaitable, face aux défis qui s'imposent à nous, que celui d'"œuvrer ensemble" (*Cum Operare*) ? Si, pour certain-es, l'entraide

⁷ Chercheurs francophones sur le thème de la *collapsologie* (l'exercice transdisciplinaire d'étude de l'effondrement) et auteurs, notamment, de l'ouvrage intitulé « *L'entraide, l'autre loi de la jungle* »

est vue comme l'*autre loi de la jungle*, la co-opération en est la déclinaison opérationnelle concrète.

C'est d'ailleurs la marche suivie par de nombreuses initiatives de circuits alimentaires de proximité où la quête de viabilité et de consolidation d'un autre modèle d'organisation économique pousse de nombreux-euses acteur-rices à mutualiser leurs forces au sein de structures coopératives. Suivre ces initiatives est très stimulant intellectuellement. Ces acteur-rices, par la mise en œuvre concrète de leur projet, bousculent les cases de l'échiquier économique et nous montrent qu'il n'y a pas d'impensé en économie. Ces acteur-rices questionnent effectivement les préceptes économiques de base, en ce compris les processus de fixation des prix, par exemple, ou encore la manière d'envisager les rapports de concurrence entre acteur-rices. Ce qui est également intéressant à noter est que l'échelle de pertinence de ces développements remet en exergue l'importance des terr(it)oir(e)s. Plus généralement, les enjeux liés au développement de ces initiatives de relocalisation et reconnexion alimentaire réhabilitent les niveaux quelque peu oubliés de la gouvernance publique comme ceux des provinces notamment.

Dès lors, une question importante qu'il reste inévitablement à traiter est celle de nos structures/institutions et du rôle qu'elles pourraient/devraient jouer pour accompagner, voire piloter avec discernement, l'articulation cohérente des différents mouvements et initiatives de transition et assurer que cela serve un objectif commun. Là aussi, il s'agit d'une vieille préoccupation. En effet, dans son dernier paragraphe, JS Mill concluait son argumentaire en soulignant que « ce ne sera que quand, avec de bonnes institutions, l'humanité sera guidée par une judicieuse prévoyance, que les conquêtes faites sur les forces de la nature par l'intelligence et l'énergie des explorateurs scientifiques deviendront la propriété commune de l'espèce et un moyen d'améliorer et d'élever le sort de tous »⁸.

Promouvoir l'idée d'autonomie ne signifie nullement le rejet de toute forme de gouvernance qui ne soit pas entièrement et directement contrôlable par les citoyen-nes. Il s'agit plutôt de concevoir la société comme un ensemble de lieux au sein desquels des formes diverses et variées de coopération et d'association peuvent se développer. L'autonomie, comme projet collectif, doit montrer la voie à la mise en œuvre concrète de formes rénovées de pratiques politique, syndicale et culturelle.

Par ailleurs, il est évident que les multiples initiatives de transition ne pourront s'épanouir pleinement au sein de leurs territoires que si elles peuvent s'appuyer sur des mécanismes de gouvernance renouvelés associant tant les citoyen-nes que les collectivités locales. Cependant, étant donné que l'enjeu actuel est d'accélérer l'articulation cohérente d'initiatives déjà en marche mais qui n'apportent qu'une réponse partielle aux défis de la transition, il est essentiel de penser également le rôle qui serait dévolu aux échelons supérieurs de gouvernance.

Là aussi, il s'agit d'opérer un changement profond de l'exercice du pouvoir démocratique. Si l'on s'appuie sur l'exemple des circuits alimentaires de proximité (mais il en va de même pour d'autres domaines, comme celui des monnaies complémentaires, par exemple), l'objectif des pouvoirs publics devrait consister à faire évoluer les institutions juridiques et économiques actuelles pour faciliter l'émergence des innovations proposées par les acteur-rices de terrain qui explorent d'autres modes d'organisation économique.

Dans cette perspective, l'hypothèse, partagée avec plusieurs collègues⁹, est que les territoires constituent un échelon particulièrement approprié à la revitalisation démocratique et au déploiement d'initiatives de transition. Il s'agit là en réalité d'un autre *entre-deux*, situé entre la verticalité d'un État décideur, et la pure horizontalité des réseaux citoyens.

On le voit, dépasser les dichotomies parfois sclérosantes et, au-delà, décroiser notre imaginaire collectif constitue assurément une condition *sine qua non* d'une transformation profonde de nos sociétés occidentales. Proposer un récit auquel on puisse collectivement adhérer devient dès lors une fonction essentielle des gouvernements. Toutefois, dans une logique d'autonomie accrue, il est crucial, pour

⁸ J.S.MILL, *op.cit.*

⁹ Voir P.ROMAN, C.MUYLAERT, C.RUWET, G. THIRY et K. MARECHAL (2020), *Le territoire comme vecteur de soutenabilité des nouveaux modèles économiques : le cas de l'économie de la fonctionnalité en Région de Bruxelles-Capitale*, à paraître dans O. De SCHUTTER et T. DEDEIRWAERDERE, (Eds), "L'Etat facilitateur : La transition écologique et sociale par l'innovation sociale".

reprendre le vocable d'Olivier De Schutter¹⁰, que cela soit effectué par un État *apprenant*, s'appuyant sur la vitalité des dynamiques citoyennes pour proposer une boussole permettant à chacun·e de se sentir pleinement contributeur·rice du projet collectif de transition.

Kévin MARÉCHAL

Chargé de cours en Économie Écologique à Gembloux Agro-Bio Tech/ULiège et chargé de cours invité à UCLouvain

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à pierre.georis@ftu.be

**FTU – Association pour une
Fondation Travail-Université**

Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles
+32-2-2463851
Site éducation permanente : www.ftu.be

Éditeur responsable : Pierre Georis

Avec le soutien de la  FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

¹⁰ Voir son chapitre de clôture intitulé « La cage et le labyrinthe : s'évader de la religion de la croissance » dans l'ouvrage [Vers une société post-croissance : intégrer les défis écologiques, économiques et sociaux](#).